

# TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

## CAMBRIOLAGES EN SERIE DONT CELUI

### DE LA RESIDENCE LOTOISE DE LEO FERRE

Président : M. Dandine; assesseurs : MM. Tanays et Sagne, juges; ministère public : M. Nesa, substitut du procureur de la République.

#### DANS UN GALETAS EN FLAMMES UN OCCUPANT CLANDESTIN



L'incendie nocturne des combles d'un immeuble appartenant à M. le docteur Prudhomme, à Cahors, permettait à la police de découvrir un vagabond, venu passer clandestinement la nuit, qui était à l'origine du sinistre, une cigarette ayant mis le feu pendant qu'il dormait.

Pour l'heure, Guy Golliard, 27 ans, n'a à répondre que de l'aveu du vol d'un transistor à Cahors.

Me Malvy présente son client comme un être assez pittoresque, pas bien dangereux, et qui désire rejoindre sa sœur pour travailler.

Trois mois de prison avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve.

#### UNE ARME DE TUEUR CHEZ UN PERE TRANQUILLE

C'est ce que déclare le défenseur d'un négociant, trouvé en possession d'un pistolet de gros calibre, trouvé dans une décharge publique, ce dont le tribunal paraît sérieusement douter.

Quinze jours de prison avec sursis, 100 F d'amende et, bien entendu, confiscation de l'arme et des munitions.

#### LA RESIDENCE DE LEO FERRE « VISITEE »

Ce sont les résidences secondaires du Gourdonnais, et notamment celle du chanteur-compositeur célèbre Léo Ferré, à Saint-Clair, qui furent le théâtre des chapardages de Léonard Delorme, 24 ans, et, pour moindre partie, de son ami Jacques Davoli, 31 ans, maçon à Gourdon. Au butin : des ustensiles et objets anciens quercynois, appréciés des collectionneurs et des antiquaires. Delorme a même opéré à Pradines pour un appareil photo... et une médaille du travail ainsi qu'à Cahors pour un cyclomoteur...

« Pourquoi tout cela? », deman-

de le président. Delorme de répondre, pour toute explication, qu'il vient de faire un séjour dans une maison de traitement mental.

Me Faugère invoque la participation modeste de son client, Davoli devant attendre les résultats d'être fixé sur son propre sort.



#### CAHORS EN COUPE REGLEE

Plus d'une quinzaine de cambriolages et presque autant de visites nocturnes vaines dans Cahors à l'actif de Denis Moins, 23 ans, laveur de vitres, et de Maurice Lauhe-Peyrouthet, 27 ans, manœuvre, l'un des deux compères ayant même mis à profit ses connaissances des locaux du palais de justice pour tenter d'y opérer!...

Après que le président eût défini les rôles respectifs des deux malfaiteurs, le ministère public requiert des peines sévères, non sans faire remarquer que Moins porte bien mal son nom, car c'est lui qui s'est manifesté le plus dans ces divers vols.

Me Henras de déclarer qu'il s'agit de deux jeunes hommes, dont les « exploits » sont de modeste envergure, et d'ajouter qu'un reclassement de ses deux clients est encore possible.

Six mois de prison ferme pour Lauhe-Peyrouthet, au passé déjà lourd, et six mois avec le bénéfice du sursis, assortis de trois ans de mise à l'épreuve pour Moins.

